



MINISTÈRE
DU TOURISME
ET DE LA CULTURE



PROGRAMME DE L'OMT DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE STATISTIQUES DU TOURISME

Alger, Algérie, 13-15 février 2017

Le tourisme récepteur au Bénin: Zoom sur la période de 2008 à 2015

Présenté par : **Renauld AHO GLELE**, Ingénieur Statisticien Economiste,
*Chef Service Gestion du Système d'Information à la
Direction de la Programmation et de la Prospective
du Ministère du Tourisme et de la Culture du Bénin*

1

PLAN

INTRODUCTION

- I. ÉVOLUTION DES ARRIVÉES TOURISTIQUES AU BÉNIN
- II. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION STATISTIQUE
- III. SOURCES ET DONNÉES EXISTANT LIÉES AU TOURISME
- IV. ETAT DES LIEUX (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)
DU DISPOSITIF DE PRODUCTION DES STATISTIQUES DU TOURISME
- V. MÉCANISMES ET OUTILS DE TENUE DES STATISTIQUES DU TOURISME
- VI. PERSPECTIVES ET DEFIS MAJEURS

CONCLUSION

2

INTRODUCTION (1/2)

- L'une des préoccupations majeures des acteurs du secteur du tourisme au Bénin est la disponibilité d'informations fiables permettant d'apprécier ses potentialités et sa contribution réelle à l'économie nationale;
- Le dispositif actuel de production statistiques du tourisme connaît des modifications pour le rendre plus moderne et plus adéquat à permettre la mesure ou l'appréhension de l'impact du tourisme sur l'économie dans son ensemble notamment en termes de création de valeur ajoutée et d'emplois.
- Le dispositif en cours de modifications à toutefois permis depuis 2006 de produire quelques statistiques fondamentales sur la fréquentation touristique au Bénin à partir de collecte régulières effectuées par la Direction de Développement Touristique sous la supervision de la Direction de la Programmation et de la Prospective du Ministère.

3

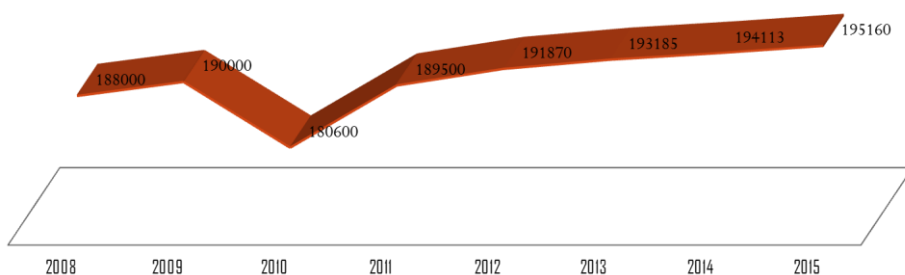
INTRODUCTION (2/2)

- Les statistiques produites se fondent principalement sur les arrivées, les nuitées, la durée moyenne de séjour, les recettes et les capacités d'accueil des établissements touristiques, etc.
- Pour combler le déficit d'informations et de statistiques fiables nécessaires pour apprécier la qualité des projets de développement touristique notamment la nouvelle Politique Nationale du Tourisme (2013-2023) et leur suivi-évaluation, le Bénin se prépare à l'instar d'autres pays de la région à mettre en place le Compte Satellite du Tourisme (CST) qui constitue un outil indispensable et important d'aide à la prise de décision .
- Le présent atelier vient à point nommé pour permettre les partages d'expériences et le renforcement des capacités en matière de production des statistiques.

4

ÉVOLUTION DES ARRIVÉES TOURISTIQUES AU BÉNIN (1/4)

Graphique 1 : Évolution des arrivées touristiques au Bénin entre 2008 et 2015



- Les arrivées se sont régulièrement accrues depuis 2008, excepté le creux de 2010;
- Le nombre de touristes ayant foulé le sol béninois est passé de **188000** en 2008 à **195160** en 2015;
- Faible taux d'accroissement de l'indicateur;
- Le nombre de nuitées a suivi la même tendance en passant de **704 521** en 2008 à **991 369** en 2014, soit une durée moyenne de séjour de 5 jours sur la période.

5

ÉVOLUTION DES ARRIVÉES TOURISTIQUES AU BÉNIN (2/4)

Tableau 1 : Évolution des arrivées touristiques selon le continent au Bénin entre 2008 et 2015

ANNEES	AFRIQUE	AMERIQUE	ASIE	EUROPE	OCEANIE	TOTAL
2008	130 000	4 340	2 900	50 706	54	188 000
2009	133 000	6 200	1 870	48 786	144	190 000
2010	113 778	8 127	10 836	43 344	4 515	180 600
2011	117 492	9 475	18 950	37 900	5 685	189 502
2012	122 382	8 410	19 000	38 100	3 978	191 870
2013	61 819	28 978	40 569	54 092	7 727	193 185
2014	60 115	19 117	52 764	56 352	5 765	194 113
2015	64 140	21 476	50 983	54 691	3 870	195160
TOTAL	802 726	106 123	197 872	383 971	31 738	1 522 430

- Une analyse selon le continent de provenance révèle que la clientèle du continent africain est le flux touristique majeur du Bénin avec plus de **800 000** touristes enregistré sur la période et marquée par une prédominance des arrivées des pays de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO);
- La clientèle provenant du continent asiatique évolue très rapidement en passant de **2900** en 2008 à plus de **50 983** arrivées en 2015;

6

ÉVOLUTION DES ARRIVÉES TOURISTIQUES AU BÉNIN (3/4)

Tableau 1 : Évolution des arrivées touristiques selon le continent au Bénin entre 2008 et 2015

ANNEES	AFRIQUE	AMERIQUE	ASIE	EUROPE	OCEANIE	TOTAL
2008	130 000	4 340	2 900	50 706	54	188 000
2009	133 000	6 200	1 870	48 786	144	190 000
2010	113 778	8 127	10 836	43 344	4 515	180 600
2011	117 492	9 475	18 950	37 900	5 685	189 502
2012	122 382	8 410	19 000	38 100	3 978	191 870
2013	61 819	28 978	40 569	54 092	7 727	193 185
2014	60 115	19 117	52 764	56 352	5 765	194 113
2015	64 140	21 476	50 983	54 691	3 870	195 160
TOTAL	802 726	106 123	197 872	383 971	31 738	1 522 430

- La grande partie des touristes non africains proviennent de l'Europe malgré la tendance fluctuante observée sur la période considérée ;

7

ÉVOLUTION DES ARRIVÉES TOURISTIQUES AU BÉNIN (4/4)

- Par ailleurs, il est à observer qu'une partie importante des touristes prennent par la voie aérienne. 41,41 % des touristes internationaux arrivent par l'aéroport de Cotonou par l'intermédiaire des compagnies de vols. Le reste du flux touristique béninois emprunte la voie terrestre (**46,12**) et la voie maritime (**7,46%**).
- Pour ce qui concerne les motifs de voyage, il est à noter que la plupart des touristes visite le Bénin pour des raisons professionnelles ou d'affaires (**66%**). Le reste arrive pour des raisons familiales, de loisirs ou autres (**34%**)

8

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION STATISTIQUE (1/2)

- La structure responsable de l'opération statistique est le Ministère du Tourisme et de la Culture à travers la Direction de Développement Touristique (DDT) et la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP). Ces structures reçoivent l'appui technique de l'institut National de la Statistiques et de l'Analyse Economique (INSAE) dans le cadre de la conception des outils de collecte et d'analyse des données. Par ailleurs, des cabinet spécialisés sont parfois sollicités pour quelques études spécifiques.
- Les outils de collecte et d'analyse sont étudiés par un comité technique pluridisciplinaire mis en place par le Ministère et validés par le Conseil National de la Statistique dont l'INSAE en assure le Secrétariat Permanent.

9

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION STATISTIQUE (2/2)

- Les données disponibles sur le secteur du tourisme sont produites au moyen d'enquêtes administratives de terrain à partir des différentes fiches de collecte élaborées. Elles proviennent aussi de systèmes de routine et ponctuels de collecte d'informations.
- Les publications des données se font à travers les bulletins d'informations statistiques (2015), les annuaires statistiques du ministère (2015), les annuaires touristiques (2015) élaborés et publiés par le MTC et les tableaux de bord socio économiques (2015) diffusé par l'INSAE. La vulgarisation de ces document est faite à travers des séminaires, ateliers, foras, Journée Mondiale du Tourisme, Journée Internationales de la Statistiques etc;

10

Les Sources et données existant liées au tourisme (1/2)

- Les sources internes proviennent des services statistiques du Ministère du Tourisme et de la Culture et les sources externes sont au niveau des Ministères et institutions partenaires tels que : la Direction de l'Emigration et de l'Immigration (DEI), la Police des Airs et des Frontières, la Direction des Transports Maritimes et Terrestres, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), la Direction du Transport Ferroviaire, etc.*
- Trois enquêtes/études spécifiques sociodémographiques et économiques sont sources potentielles de données au regard des besoins en informations touristiques: RGPH, EMICoV, Observatoire de l'Emploi (dépenses ménages en tourisme, emplois et autres indicateurs de la gamme de l'OMT) ;

11

Les Sources et données existant liées au tourisme (2/2)

Les série de données disponibles sur le tourisme sont :

- Evolution des arrivées touristiques selon le continent de provenance, par motif et par moyen de transport;
- Les statistiques sur l'hébergement dans les hôtels ;
- L'évolution mensuelle/annuelles des nuitées ;
- La durée de séjour ;
- Les recettes touristiques dans les établissements touristiques et quelques sites touristiques majeurs (GANVIE);

12

- La liste des établissements hôteliers agréés , classés et non classés ;
- La liste des agences de voyages ;
- La Liste des musées et sites touristiques du Bénin et par région géographique;
- Situation de la fréquentation des musées publics ;
- Evolution mensuelles des visiteurs des musées ;
- Situation de la fréquentation des parcs nationaux ;
- Evolution mensuelles des visiteurs des parcs nationaux ;
- etc.

13

ETAT DES LIEUX (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES) DU DISPOSITIF DE PRODUCTION DES STATISTIQUES DU TOURISME (1/4)

FORCES

- ✓ Existence de mesures contraignant les établissements hôteliers à fournir mensuellement des données sur leur activités ;
- ✓ Existence d'un système de collecte de données auprès des établissements hôteliers ;
- ✓ Existence d'une application (Touristat) de gestion des statistiques touristiques
- ✓ Existence d'un fonds national du développement et de promotion touristiques qui collecte les taxes sur nuitée et tient régulièrement les statistiques ;
- ✓ Existence de la base de données des DSF de tous les établissements actifs dans le secteur du tourisme ;
- ✓ Existence d'un répertoire des établissements hôteliers agréés, non agréés, classés et non classés ;
- ✓ Existence des moyen de diffusion des statistiques du tourisme (annuaire, bulletin, tableau de bord socio-économique etc.)

14

ETAT DES LIEUX (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES) DU DISPOSITIF DE PRODUCTION DES STATISTIQUES DU TOURISME (2/4)

☐ FAIBLESSES

- ✓ Manque de mesures coercitives à l'endroit des établissements touristiques hormis les hôteliers ;
- ✓ Faible allocation des ressources financières destinées aux activités statistiques ;
- ✓ Insuffisance des ressources humaines qualifiées pour conduire les activités statistiques touristiques ;
- ✓ Quasi inexistence des données sur les établissements touristiques (hormis les hôtels) ;
- ✓ Inexistence d'un compte national sur le secteur du tourisme pour donner sa contribution à l'économie nationale ;
- ✓ Non production des données sur le tourisme émetteur ;

15

ETAT DES LIEUX (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES) DU DISPOSITIF DE PRODUCTION DES STATISTIQUES DU TOURISME (3/4)

☐ OPPORTUNITES

- ✓ Existence d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS2) ;
- ✓ Existence d'une étude sur l'état des lieux du système statistique et de production de statistiques de tourisme au Bénin ;
- ✓ Existence d'un cadre juridique contraignant la production au niveau national ;
- ✓ Existence du cadre conceptuel de l'OMT ;
- ✓ Existence des recommandations de l'OMT sur les statistique du tourisme ;
- ✓ Existence d'une volonté politique de développement des statistiques;
- ✓ Existence du programme de l'OMT de renforcement des capacités en matière de statistiques du tourisme (Algérie 2017-2019).

16

ETAT DES LIEUX (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES) DU DISPOSITIF DE PRODUCTION DES STATISTIQUES DU TOURISME (4/4)

☐ MENACES

Les deux menaces qui peuvent entraver la production des statistiques touristiques sont l'instabilité institutionnelle et le départ des cadres chargés des statistiques du tourisme pour diverses raisons.

17

MÉCANISMES ET OUTILS DE TENUE DES STATISTIQUES DU TOURISME DANS LES HÔTELS (1/1)

Pour obtenir les statistiques, des fiches de collecte sont conçues et envoyées aux promoteurs d'hôtels. Ces derniers sont tenus de faire parvenir les formulaires dûment renseignés au plus tard le dix (10) de chaque mois au service central en charge des statistiques du tourisme ou à la Direction régionale de leur localité d'implantation.

Les formulaires sont remplis sur la base des fiches de police et la main-courante.

La fiche statistique est alors l'outil de mesure dans les hôtels et assimilés. Il est prévu à l'article 5 de l'arrêté n° 026 /MCAT/DC/SG/DTH du 27 février 1998 que les renseignements fournis par les établissements concernés sont strictement confidentiels et ne peuvent être publiés que sous forme anonyme. Ils ne peuvent en aucun cas servir ni à un contrôle fiscal, ni à un contrôle administratif quelconque. Néanmoins, le service chargé de la statistique se réserve le droit de faire procéder à des vérifications s'il juge les renseignements incomplets ou inexacts. En cas de non-production des informations statistiques ou de production incomplète ou inexacte desdites informations, l'établissement est passible des sanctions prévues par les dispositions de la loi n° 90-005 du 15 mai 1990 fixant les conditions d'exercice des activités de commerce en République du Bénin.

PERPECTIVES ET DEFIS MAJEURS (1/1)

- Mise en place et opérationnalisation d'un dispositif de collecte de données au niveau des frontières terrestres ;
- Recensement de tous les établissements touristiques au Bénin ;
- Mise en place progressive du Compte Stellite du Tourisme (CST) ;
- Formation des cadres sur les techniques et processus de mise en place du CST;
- Etc.

19

CONCLUSION

- L'état actuel des informations disponibles ne permet pas de déterminer avec précision la contribution du secteur du tourisme à la richesse nationale ;
- Aucune enquête sur l'importance des activités touristiques dans l'ensemble des activités des établissements relevant du secteur tourisme n'a été recensée ;
- Absence de travaux d'enquêtes/recensements à même d'apprécier distinctement le volume des activités touristiques indirectes et celui des activités touristiques induites ;
- Il conviendrait que des dispositions soient prises en vue de rendre moderne le dispositif de production des statistiques notamment l'élaboration du CST.

20

www.tourismebenin.bj



Merci pour votre aimable attention

